



décès grand- mère et congé special

Par **sj974**, le **12/05/2015** à **11:15**

Bonjour

Ma grand-mère vient de décéder ai-je droit à un congé spécial pour me rendre à ses obsèques?

Je dépends de la convention métallurgique du Rhône,et il semblerait que non ?

Mais le droit du travail que dit-il?

Merci de votre réponse ...

Par **P.M.**, le **12/05/2015** à **13:01**

L'[art. L3142-1 du Code du Travail](#) ne prévoit pas de congé pour le décès d'un grand-parent et l'art. 44 de la [Convention collective des industries métallurgiques du Rhône](#) ne comporte pas de disposition plus favorable à ce niveau...